

Lors d'épisodes épidémiques, la source habituelle de staphylocoques est une infection suppurative de la peau. La transmission se fait le plus souvent par contact direct avec la lésion cutanée, par l'intermédiaire des mains ou de matériels partagés durant les soins de nursing (change, toilette du nouveau-né...).

Les staphylocoques peuvent survivre plusieurs jours dans l'environnement, et plus particulièrement en présence de salissures. Les surfaces et matériels peuvent devenir un véritable réservoir de germes, à l'origine de transmission croisée.

Les mesures à respecter en cas d'infections cutanées sont le **respect strict des précautions standard (PS)**.

Information

1. **Tracer** la présence d'une infection cutanée chez le nouveau-né dans le dossier de soins.
2. **Signaler** le cas à l'EPRI/EOH.
3. **Inform**er les parents des mesures mises en place et les **éduquer** au respect des règles d'hygiène (hygiène des mains...).

Prise en soins d'un nouveau-né au quotidien

1. Hygiène des mains

- Respecter les prérequis à l'hygiène des mains : avant-bras dégagés, ni montre, ni bijou, ongles courts et sans vernis.
- Réaliser une hygiène des mains par friction hydro-alcoolique (FHA) au plus près des soins (avant et après le contact avec le nouveau-né ou son environnement).

2. Port de gants

- Réaliser une hygiène des mains par FHA avant et après le port de gants.
- Porter des gants avant tout soin exposant à un risque de contact avec le sang ou les liquides biologiques (change...) ou en cas de peau lésée du soignant (eczéma...), de la maman ou du nouveau-né.
- Eliminer les gants immédiatement après le soin.

3. Port du tablier plastique à usage unique

- Réaliser une hygiène des mains par FHA avant et après le port du tablier.
- Protéger sa tenue avec un tablier pour tous soins mouillants ou souillants (change, bain...).
- Eliminer le tablier immédiatement après le soin.

4. Matériel médical

- Nettoyer-désinfecter le matériel réutilisable après chaque utilisation selon la procédure de l'établissement (thermomètre, balance...).

5. Gestion des excréta

- Réaliser une hygiène des mains par FHA avant et après le change.
- Porter des gants et un tablier pour tout change.
- Eliminer les gants et le tablier immédiatement après le soin.

Gestion de l'environnement

1. Entretien des chambres et des nurseries

- Procéder à un entretien quotidien des chambres et des nurseries communes selon la procédure de l'établissement.
- Entretenir chaque poste de nurserie entre chaque nouveau-né.
- Sensibiliser les parents au maintien de la propreté de la nurserie (élimination des couches...).

2. Gestion des déchets

- Eliminer les déchets au plus près du soin selon la procédure de l'établissement.

3. Traitement du linge

- Suivre la procédure de l'établissement.

En cas d'apparition de lésions chez un professionnel de santé

Demander un avis médical si nécessaire (par exemple auprès du service de santé au travail).

Si le nouveau-né nécessite une prise d'antibiotiques, une aide à la prescription peut vous être apportée par un infectiologue de votre établissement ou un infectiologue référent de votre territoire par [ce lien](#).

Références :

[Actualisation des Précautions standard](#) – SF2H - juin 2017

[Conduite à tenir lors d'épisodes de cas groupés d'infections cutanées suppuratives liées aux souches de SARM Co-HCSP-Juillet 2014](#)